

Règlement approuvé par le roi, pour l'exécution de l'ordonnance du 2 juillet 1826, sur le service et l'instruction du corps royal de l'artillerie dans les écoles

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Règlement approuvé par le roi, pour l'exécution de l'ordonnance du 2 juillet 1826, sur le service et l'instruction du corps royal de l'artillerie dans les écoles : Prescrit par l'article 78 de ladite ordonnance / Ministère de la guerre

Auteur(s) : France Ministère de la guerre 1791-1936

Editeur, producteur : Paris : [Impr. de Demonville], 1826

Description matérielle : 1 vol. (46-[10] p.) : ill. ; 34 cm

Sujet - Collectivité : France Armée. -- Histoire

Sujet - Nom commun : Artillerie -- Règlements -- Dix-neuvième siècle